

O.F. 30 octobre 1987

SEITA : l'auréole des martyrs sur les délégués CGT

1987

(Lire page 10)

Chaleureusement applaudis à leur sortie du tribunal, Jean-Luc Le Calvez et Jean-Claude Guidou, n'ont guère à redouter l'ordonnance que rendra aujourd'hui le juge des

référés. Même désignés comme responsables du blocage des machines, le solde de l'opération restera pour eux et pour la CGT largement positif. L'initiative de la direction a

achevé de mettre en lumière leur action pour le maintien des emplois à la manufacture des tabacs. Réduisant aux seconds rôles leurs supporters présents hier devant le tribunal, CFDT, élus socialistes et communistes.



Jean-Luc Le Calvez et Jean-Claude Guidou aux côtés de Bertrand Page.



M. Gailmard, une sortie discrète.